

Séance du 29 juillet 2004

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Labayle, Boustingorry, Mme Durruty, MM. Delas, Mme Dufrêne, MM. Gommez-Vaez, Saussié, Mme Favoreu-Dumas, Adjoints ; MM. Laroche, Pommiez, Trunet, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Bordenave, Boé, Chabaud-Massoni, Darmendrail, Jeambrun, Lauqué, Bédarrides, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Melle Carreiro, M. Charrier, Mmes Doucet-Joyé, Levraud, Larran-Lange, M. Causse, Mmes Bisauta, Capdevielle, M. Casenave, Mme Lougarot, M. Sarhy, Conseillers Municipaux.

A DONNE POUVOIR : M. Massé à M. Boustingorry ; Mme Chevrel à Mme Boé ; M. Larralde à Mme Lougarot.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : ESPACES PUBLICS - Divers travaux de sols souples et serrurerie dans les cours d'écoles, plaines de jeux et espaces verts. DCE

Mme FAVOREU-DUMAS présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La Direction des Espaces Publics est appelée fréquemment à effectuer divers travaux de serrurerie et de mise en place de sols souples dans les cours d'écoles, plaines de jeux et espaces verts.

Pour les réaliser, il est proposé qu'un marché public à bons de commande, et divisé en 2 lots attribués séparément suivant les prestations, soit conclu après le lancement d'un appel d'offres ouvert.

LOT n°1: TRAVAUX DE SOLS SOUPLES (coulés en place de différentes épaisseurs)

Le montant maximum en sera fixé à 250.000 € T.T.C et son minimum à 100.000 €T.T.C.. Il sera conclu pour une durée de deux ans.

LOT n°2 : TRAVAUX DE SERRURERIE (avec fourniture et pose de clôture grillage, de pare ballons, de portail)

Le montant maximum en sera fixé à 250.000 € T.T.C et son minimum à 100.000 €T.T.C.. Il sera conclu pour une durée de deux ans.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2004 au titre des différentes opérations concernées. Le solde du financement sera inscrit au budget suivant au fur et à mesure des besoins.

En conséquence, je vous demande :

- d'approuver le dossier de consultation des entreprises et la procédure de dévolution du marché,
- d'autoriser M. le Député Maire à lancer la consultation et à signer avec les entreprises retenues les marchés nécessaires,
- en cas d'appel d'offres infructueux, d'autoriser M. le Député Maire à engager des discussions en vue de la passation de marchés négociés et si nécessaire à relancer la consultation dans la forme de marchés négociés et à signer le marché avec les entreprises retenues dans ce cadre.

Adopté.

Ont signé au registre les membres présents.